

# bulletin municipal



*Notre Bulletin municipal d'été prend cette année des airs de rentrée et se livre à la lecture, est-ce un hasard, à quelques jours seulement de septembre, comme pour mieux coller à un des événements majeurs de la rentrée, la réouverture de l'école de la Grand rue, désormais nommée Ecole Marie-Laurence Quatrefages. Et comme Saint-Jean du Bruel semble prendre goût aux grands travaux, l'église Saint-Jean Baptiste volera vite la vedette à l'école avec l'installation, dès novembre, de trois nouvelles cloches...*



## SOMMAIRE

### **P2 - Une saison particulière**

*Le point d'accueil touristique à Noria  
Trois départs et une mutation  
Leonardo s'invite au village  
Passation de commandement  
Une tradition retrouvée de ville de marché*

### **P3 - Le mot du maire**

### **P4 - 5 - Mutations**

*L'aire de loisirs de La Roque  
Le petit pont de bois  
Promeneurs du patrimoine  
Passion 4x4  
Lézartyshow7 et le Crieur  
L'adieu à la colo*



### **P6 Plus qu'une rentrée des classes**

*Présentation de la nouvelle école  
Ecole publique ML Quatrefages*

### **P7 - D'ici le 31 décembre**

*Opérations d'investissement  
Les voix nouvelles de l'église  
Kelly et Mélissa se mettent en quatre x4  
30ème anniversaire de la  
Résidence La Dourbie*



### **P8 - A savoir**



## Noria, Point accueil touristique



Le Point Accueil de l'Office de Tourisme est installé cet été à Noria. Amandine Tassié y attend ses visiteurs dans un espace entièrement réaménagé pour la circonstance et complété par une présentation des circuits de découverte du patrimoine illustrés par les aquarelles de Roland Camboulives.

## Leonardo s'invite au village



Le 500ème anniversaire de la mort de Leonardo da Vinci ne passe pas inaperçu. Une exposition à la Maison du Parc, préparée avec les élèves, une autre en ville, Renée-Lise Quatrefages anime le village avec la complicité de Luigi de Zarlo qui expose à l'Atelier des Arts.

## Passation de commandement



Le jeudi 8 août le colonel Jacques Bouffart, Chef de Corps de la 13ème Demi-Brigade de Légion étrangère, a passé le commandement de la 4e compagnie au capitaine Gauthier Eymard. Pour l'occasion un défilé au rythme d'un chant de la légion a rempli la Grand Rue.

## Trois départs et une mutation

Trois départs la même année, la petite équipe municipale s'en trouve toute chamboulée ... Pour Henri Regord, maire, au-delà du travail accompli c'est leur dimension humaine qui faisait apprécier leur collaboration.



**Virginie Flottes**, rédacteur territorial principal 2e classe, en exercice des fonctions de secrétaire de mairie depuis le 1er septembre 2014, se met en disponibilité pour exercer de nouvelles fonctions à l'Office de Tourisme de Millau Grands Causses à compter de 15 juillet 2019.

**Christian Lacas**, adjoint technique territorial 2e classe entré en fonction le 1er octobre 1985, en retraite à compter du 1er mai 2019, s'est vu attribuer le Diplôme et la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Argent, en 2010 pour la qualité des services rendus à la collectivité.

**Nicole Vidal**, adjoint technique territorial de 1ère classe entrée en fonction le 13 juin 1983, partira en retraite le 1er novembre 2019 suite à sa demande de prolongation d'activité de deux mois. Elle est titulaire du Diplôme et de la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Argent, depuis 2010 pour la qualité des services rendus à la collectivité.

*Quant à **William Sanche**, adjoint technique territorial de 2e classe entré titulaire depuis le 1er juin 2018, il se met en disponibilité à compter du 1er septembre 2019 pour reprendre à son compte une entreprise paysagère et d'entretien de parcs et jardins.*

*Article à suivre dans le Bulletin municipal n° 24, hiver 2020.*

## Une tradition retrouvée de ville de marchés



Les marchés semblaient ne pas se plaire le jeudi. Les voici passés au dimanche pour le plus grand plaisir de tous et en premier lieu des clients. Nous devons ce changement au travail patient de consultation de Daniel Viala, conseiller municipal. Saint-Jean du Bruel renoue patiemment avec une vieille tradition de ville de marchés. Il a suffi d'un peu de bon sens et de prise en compte de l'intérêt général pour que cohabitent à merveille le tout nouveau marché du dimanche et la traditionnelle brocante vide-grenier du premier d'août.





### **Opérations d'investissement lancées au dernier trimestre 2018 et finalisées au premier semestre 2019**

**Hameau de Seingleys :** réseau d'assainissement et raccordement à la station d'épuration ; séparatif eaux usées, eaux pluviales ; réseau d'adduction d'eau potable ; enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public).

**Hameau du Bruel :** enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public).

**Ecole 32 Grand Rue :** Réhabilitation et mise en accessibilité (Avis favorable de la commission de sécurité le 23 juillet et réception le 24 juillet 2019) .

**Périmètres de protection des captages :**  
Rendu de la première étape du diagnostic de la mission d'étude sur la régularisation administrative des prélèvements d'eau destinée à la consommation humaine et de mise en place des périmètres de protection.

### **Opérations lancées et réalisées au premier semestre 2019**

**Caserne de Gendarmerie :** Mise en conformité des installations électriques.

**Eglise** Nettoyage et travaux de remise en état en électricité et peinture des chapelles après incendie.

**Aire de loisirs et plan d'eau de La Roque :**  
Création de l'aire avec parking, théâtre de verdure, mobilier et aménagement des accès au plan d'eau de baignade.

**Avenue Mouret et Rue de l'Aire :**  
Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone et éclairage public) et dépose des anciens câblages en encorbellement ou aériens.

**Matériel communal :** Achat d'un autoporté pour la tonte en remplacement d'un microtracteur hors d'usage et achat d'un bac de ramassage adaptable au petit tracteur acquis en 2018 dans le cadre de l'opération Zéro phyto.

*Suite page 7*

Début juillet vous avez été destinataires de l'Agenda des animations concoctées par les élus référents pour le deuxième semestre 2019 vous permettant de faire le choix et la programmation de vos loisirs.

Aujourd'hui vous avez entre vos mains le bulletin municipal n°23 de l'été 2019 qui vous relate et illustre les événements essentiels qui ont rythmé la vie du village depuis janvier dernier, un encart financier reprenant de manière consolidée et commentée le budget communal et les quatre budgets annexes en sections de fonctionnement et d'investissement et autres informations pratiques.

Comme habituellement, je porte à votre connaissance les opérations d'investissement réalisées au cours du premier semestre 2019 et celles, déjà programmées, qui le seront de septembre à décembre 2019. A la lecture de ces documents vous allez certainement remarquer l'importance des investissements réalisés avec des taux d'imposition sans augmentation et des tarifs d'eau et d'assainissement identiques à l'année dernière. Ces investissements majeurs, affectés par priorité à l'école publique, à la réfection des réseaux, à l'aire de loisirs de La Roque et aux bâtiments communaux, conjugués aux investissements personnels de nos entrepreneurs, artisans, commerçants et à la dynamique de nos associations contribuent fortement à l'attractivité du village et au maintien des services publics et privés de notre commune.

Aussi je ne saurais terminer ce propos sans saluer et remercier tous ceux qui, professionnels ou bénévoles, s'inscrivent, s'impliquent et s'engagent, aux côtés de l'équipe municipale, dans cette démarche de revitalisation rurale.

Belle fin d'été et de vacances !

*« Engage-toi et supporte »*

*Régis Debray - Critique de la raison politique-*

# Mutations ...

Du plus petit détail aux plus gros chantiers, Saint-Jean du Bruel accomplit patiemment sa mutation. L'année 2019 aura vu se préparer plusieurs grands changements, méthodiquement préparés. Signe de santé et de confiance en l'avenir, de nouvelles associations se constituent et les initiatives fleurissent. D'autres fois ce sont tout simplement les événements qui appellent renouvellement.

## Le petit pont de bois



Le parc de la mairie a connu cet hiver quelques mésaventures. Après la chute d'un vieil épicéa qui a su tomber sans trop de mal pour son voisinage, le petit pont de bois qui conduit au boulodrome a dû être entièrement refait par nos employés.

Un abattage préventif, confié à Jean-Pierre Urrutia, a par la suite achevé l'entreprise de sécurisation et de rajeunissement du parc.

## Promeneurs du patrimoine



Samedi 22 juin, Henri Regord, maire, accueillait Arnaud Viala, député de l'Aveyron, et Sylvie Ayot, Conseillère départementale, pour une inauguration en forme de promenade dans les rues du village à la rencontre de quelques uns des 16 panneaux qui proposent désormais au visiteur deux parcours documentés, l'un centré sur le patrimoine bâti, témoin de l'histoire du centre bourg, l'autre sur les ouvrages destinés à l'exploitation de la rivière, de moulins en béals et norias.

## L'Aire de loisirs de La Roque

Qui se souvient du champ abandonné, envahi par  
En quelques mois, le voici transformé en une Aire  
entreprise de restructuration et présente désormais



*L'aire de loisirs en trois étapes.*

*D'abord, la grande friche, à gauche.*

*Puis la même zone redessinée par la pelle-mécanique de l'entreprise Ladet, au centre.*

*Enfin, l'aire de loisirs ouverte au jeune public, à droite, en l'attente des voies d'escalade qui compléteront l'offre dès le printemps prochain.*

## Passion 4x4



Le premier rassemblement Land 12, imaginé par Jean-Jacques Lejeune a tourné rond du premier coup sur une Esplanade qui a vu passer plus de 200 Land Rovers. La bonne idée de Jean-Jacques et Jean-Marie Juanaberria était d'associer passion mécanique et gastronomie aveyronnaise autour de 16 stands à vocation 4x4, équipements et accessoires, et tout autant de présentation des produits régionaux, artisanat et petite restauration.

**Les broussailles, qui bordait la route au pied de La Roque ?**  
**aire de loisirs déjà verdoyante et déjà fort appréciée. Le Plan d'eau de La Roque a bénéficié de cette**  
**is une plage plus vaste et un accès mieux sécurisé.**

Cette opération sous convention de maîtrise d'ouvrage déléguée à la communauté de communes Larzac et Vallées est sous maîtrise d'oeuvre du cabinet Sud Infra Environnement SARL d'Espalion assisté de l'Atelier des Bordes de Castelnaud d'Estretfonds pour la partie paysagère. L'Europe (FEDER, la Région Occitanie et le Département) sont les partenaires financeurs de la commune.

L'aire de loisirs s'installe ainsi de part et d'autre de la D114. Côté Dourbie, les abords de la rivière sont réaménagés en amont et en aval de l'embouchure du ruisseau du Viala. Côté montagne, un espace nouveau est apparu avec jeux pour enfants, avec tyrolienne, petit amphithéâtre, tables de pique-nique et accès amélioré et sécurisé au mur d'escalade. C'est dire que les travaux ont été menés bon train pendant les trois derniers mois. Les travaux de terrassement et d'aménagement des installations de loisirs se doublent en effet d'un réaménagement paysager qui dessine une aire de loisirs unique sur les bords de la Dourbie où le plan d'eau continue à offrir la seule plage avec baignade surveillée de la vallée de la Dourbie.

Bonne détente à tous !



### Lézartyshow7 et le Crieur



Saluons la naissance d'une nouvelle association à vocation culturelle, tournée vers les arts de la rue et débordante d'imagination au point d'animer avec autant de générosité la journée des enfants du lundi 5 août que les marchés du dimanche. Le tambour du Crieur à la voix plus forte que son micro et ses annonces pleines de loufoquerie mais souvent bien vraies commencent à faire venir de loin les curieux. Et personne n'a oublié la folle soirée concert du 11 mai.

### L'adieu à la colo



Vendredi 28 juin, le vieux verger de l'ancienne colonie de vacances du Bruel offrait pour la dernière fois son ombrage aux petits écoliers de Saint-Jean du Bruel. La belle kermesse organisée par les enseignantes et l'APE, avec le soutien de la municipalité, était plus qu'une fête de fin d'année. On y disait adieu à un cadre magnifique et on n'aurait pu trouver meilleur endroit pour remettre au CM2 un livre des Fables de La Fontaine dans le cadre de la campagne nationale d'incitation à la lecture.

Plus que quelques jours et tous les écoliers de France reprendront le chemin de l'école, tous les maîtres les auront précédés de peu pour une première journée pédagogique et tous les journalistes rechercheront la traditionnelle image de l'enfant qui pleure et d'une ou deux mamans qui n'en sont pas très loin. Et si à Saint-Jean du Bruel la curiosité l'emportait sur l'appréhension ?

Voici une pleine année scolaire que les travaux de rénovation et de mise en conformité, conduits par Manon et Christophe Cartayrade, préparent une fort belle école à nos petits saint-jeantais. A l'heure où nous écrivons il ne reste plus qu'à réinstaller le mobilier scolaire, ce qui devrait être fait aux derniers jours d'août. Et, très bientôt, la Grand rue retrouvera ses petits écoliers et revivra au rythme des entrées et des sorties de classe.



Si la disposition générale est naturellement la même, les premières surprises arrivent dès l'entrée où il faudra montrer patte blanche devant un visiophone et franchir un premier hall avant de pénétrer vraiment dans l'école. D'emblée tout est dit, les travaux de mise en conformité répondent scrupuleusement à leur cahier des charges et le souci de la sécurité des enfants se voit partout. On le retrouve aussi bien dans les doubles rampes des escaliers ou les nouvelles menuiseries des fenêtres que dans le respect des normes incendie et de la ventilation de la nouvelle chaufferie à granulés de bois.

Autre innovation, l'accès de l'école aux Personnes à Mobilité Réduite que l'on peut observer dès la modification du trottoir de la Grand rue. A l'intérieur, un plan incliné ouvre sur le réfectoire et, point fort du nouveau dispositif, un monte-personnes a été installé au centre du bâtiment.

Au premier étage, l'embranchement vers la partie basse de la cour de récréation a été supprimé et, à partir de la salle de la Petite Section, une porte ouvre sur une passerelle, parfaitement sécurisée, qui conduit directement à la cour de récréation.

Au second étage, l'appartement de fonction a cédé la place à de nouvelles salles. La population de Saint-Jean du Bruel peut grandir ...

Au Bruel, les cartons sont déjà faits. Dans les derniers jours d'août, le mobilier scolaire sera réinstallé dans l'école M.L. Quatrefages qui vivra bientôt sa première rentrée des classes. Tout y est ou presque, il ne manque à ce jour que les objets les plus symboliques, la cloche de la cour de récréation, le drapeau tricolore de l'école de la République et ... les tableaux noirs, les chaises et les bancs dans les salles de classe.

## Ecole publique Marie-Laurence Quatrefages



**L'école de Saint-Jean du Bruel porte le nom de Marie-Laurence Quatrefages, née Egrefeuille, (18 octobre 1896 - 17 décembre 1976), déclarée Juste parmi les Nations pour avoir, au péril de sa vie et de celle des siens, hébergé clandestinement chez elle Chaïm Widerspan, Juif polonais et militant communiste, aux plus durs moments de la répression antisémite, au printemps 1944.**

Un Juste, n'est ni saint ni parfait, seulement un homme ou une femme qui a résisté à l'oppression, à la pression et à la peur pour sauver un Juif au risque de sa vie. En le sauvant il faisait plus que préserver sa vie, il lui rendait sa dignité d'homme dont le privait l'idéologie nazie lancée dans une folle entreprise d'extermination et de déshumanisation.

Honorer un Juste c'est bien plus que répondre à un devoir de mémoire, c'est se tourner vers l'avenir et dire qu'il est toujours possible de résister aux idéologies radicales, fondées sur le mépris, la violence, l'exclusion et le repli sur un modèle unique.

Quel meilleur exemple à offrir à nos enfants quand certains recommencent à croire que le massacre est une solution et qu'à nouveau des murs se dressent, des grillages entourent des camps et des ports se ferment.

Donner à une école le nom d'un Juste parmi les Nations c'est croire en l'humanité naissante de ses enfants et confier à leurs maîtres la noble tâche de la préserver et de la renforcer. Quelle plus belle mission peut-on donner à l'école ?

## Opérations d'investissement programmées pour le dernier trimestre de 2019

**Caserne de Gendarmerie :** Travaux de peinture et de réfection des volets.

**Hameau de Seingleys :** Pose du revêtement définitif de la voirie principale (VC 6) après travaux de réfection des réseaux.

**Hameau de Réfrégiès :** Dans le prolongement de la réfection effectuée en juin de la voirie intercommunale par la Communauté de communes, réfection du revêtement de la voie communale en travers du panneau d'entrée à la sortie du hameau.

**Hameau du Bruel :** réfection du revêtement de la rue au départ de la RD 114 et de la placette.

**Aire de loisirs de La Roque :** Pose de la signalétique définitive et fin des plantations. Dépose des deux poteaux et des câbles téléphoniques en bordure du parking et de la RD 114.

**Eglise :** Réfection des cloches, du système électrique campanaire et du plancher du clocher.

**Convention d'adressage :** Mission d'étude et de diagnostic par La Poste pour l'adressage en vue d'une optimisation de la distribution du courrier et de l'optimisation de la géolocalisation internet pour les interventions des services d'incendie et de secours.

*Suite de la page 3*

## Les voix nouvelles de l'église Saint-Jean Baptiste

En novembre prochain, le beffroi de l'église Saint-Jean Baptiste accueillera de nouvelles cloches. L'entreprise, rendue nécessaire par le mauvais état de l'ancien système campanaire, est confiée à l'entreprise Bodet.

Avant leur installation les trois nouvelles cloches seront exposées dans l'église où elles seront nommées et bénies.

Ce n'est qu'après que la grue prendra place sur le parvis pour la descente des anciennes cloches et du vieux mécanisme horloger. Un nouveau châssis sera mis en place avant que les trois nouvelles cloches ne viennent prendre place dans le beffroi.

Dès lors la vie du village sera rythmée par un son nouveau qui ne surprendra pas les oreilles des Saint-Jeantais. Les nouvelles cloches reprendront le do, le ré et le mi de leurs aînées.



## Kelly et Mélissa se mettent en quatre x 4

Depuis le marché de Noël 2018, le petit stand de Kelly Viala et Mélissa Rouchés est présent partout. Participer au Rallye des Gazelles suppose un budget qu'il faut aller chercher patiemment. Dans cette première traversée du désert l'équipage a déjà démontré toute son opiniâtreté. Le voici lancé dans la dernière ligne droite, le budget doit être bouclé et validé début septembre.

Leur stand est actuellement visitable à Noria, dans l'espace d'accueil de l'Office de Tourisme où savons et sacs sont toujours en vente.

Pour l'heure Kelly et Mélissa font connaissance avec le 4x4 de location qui les emmènera au bout du désert marocain. Pareille expédition se prépare méthodiquement, de l'assurance rapatriement au choix et à l'aménagement du véhicule qui doit pouvoir emporter quelques pièces de rechange en cas de casse ...

Les équipières du Team 108 semblent bien parties pour réaliser leur rêve et se lancer dans leur rallye solidaire.



## 30ème anniversaire de la Résidence La Dourbie



Vendredi 5 juillet, une petite cérémonie fêtait les 30 ans de la Résidence La Dourbie. Charles Raynal, président, et René Quatrefages, vice-président, ont évoqué les étapes du beau parcours de l'association mais le micro n'a pas été tendu à M. le maire de Saint-Jean du Bruel qui s'exprime ici :

*"Chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, la municipalité a pleinement joué son rôle de facilitateur notamment par la cession du terrain nécessaire au projet de construction de la nouvelle résidence et le maire en autorisant, en toute responsabilité et malgré un avis défavorable de la commission de sécurité, le fonctionnement de l'ancienne résidence pendant les travaux de construction du nouveau bâtiment.*

*Je souhaite longue vie à l'association dans sa mission nécessaire et difficile d'accompagnement de nos aînés.*

*Voilà tout simplement ce que je voulais dire et que je n'ai pas pu dire, le président de l'association n'ayant certainement pas jugé bon de me donner la parole pour le dire. Dommage ! mais on arrive toujours à dire !*

*Le Maire"*

**ILS SE SONT UNIS**

SAUVAN René-Louis et CAUMON Hélène, le 04 mai 2019

**ELLE EST NEE**

CAPELLE Rose, le 21 mai 2019 à Millau

**ILS NOUS ONT QUITTÉS**

POUJOL Ghilhem, le 03 juillet 2019 à Valence

JULIEN Paul, le 17 juin 2019 à Millau

RAYNAL Daniel, le 09 mai 2019 à Montpellier

LOUVEGNEZ Jacqueline, le 02 avril 2019 à Castelnau-Le-Lez

LAURENS Suzanne, le 15 avril 2019 à Saint-Jean-du-Bruel

BRIFFLOT Guy, le 30 avril 2019 à Ars-Laquenexy

BOUAT Robert, le 27 mars 2019 à Millau

PEISSON André, le 8 mars 2019 à Nant

SENTIER André, le 6 mars 2019 à Laverune

BRUNET Suzanne, épouse GORLIER, le 06 mars 2019 à  
Marseille 9ème (Bouches-du-Rhône)

BERTRAND Edmond, le 22 février 2019 à Narbonne (11)

MASSON Serge, le 19 février 2019 à Avignon

POUJOL Ludovic, le 10 février 2019 à Béziers

PAPILLON Michelle, le 27 février 2019 à Montpellier

ROUZAIRE Micheline, le 23 janvier 2019 à Nant

**Adresses utiles****Mairie**

Tél. : 05 65 62 26 16

Le secrétariat de mairie est ouvert de 9h à 12h les  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi.**La Poste** Place de La Borie

Tel : 05.65.62.28.68

Du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30

**ADMR** Mairie de Nant

Tel : 09.64.39.46.51

Lysiane Tendil, Présidente : 0637 88 59 99

Françoise Deleu : 06 33 25 42 37

**Déchetterie** Route de Nant

Tel : 05.65.58.85.25

**Horaires d'ouverture :**

Mardi : 14h - 18h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h

Vendredi : 14h - 18h

Samedi : 9h - 12h

**A faire en semaine****Cours de Country**

le lundi de 14h 30 à 16h 30

à partir du 3 septembre

Claudine Bonardi : 05 65 67 13 01 ou 06 86 16 21 16

**Badminton**

le mardi et le vendredi de 20h à 22h30

Thierry Rouchés : 06 76 14 92 18

**Club des aînés**

Jeux le mercredi de 14h à 16h 30

Activités manuelles le jeudi de 14h 30 à 16h 30

Françoise Deleu : 06 33 25 42 37

**Club photo**

le lundi de 15h à 17h, local des aînés

Alain Deleu : 05 65 59 77 48

**Vos documents officiels****Carte nationale d'identité :**pour une personne majeure elle est valable 15 ans, celle  
d'un enfant mineur est valable 10 ans.*Les demandes de CNI doivent désormais se faire à la  
mairie de Millau.**Prendre rendez-vous au 05 65 59 50 53.**La CNI est délivrée dans un délai de trois semaines.**Retrait à la mairie de Millau après avis envoyé par sms.***Pièces à fournir :** 1 photo d'identité conforme aux  
normes, original d'un justificatif de domicile (moins de 3  
mois), CNI en cours de validité ou déclaration de perte,  
copie d'acte de naissance de moins de 3 mois ( si la carte  
est périmée depuis plus de 5 ans),Pour une première demande : copie d'acte de naissance.**Passeport :**il est valable 5 ans pour les mineurs et 10 ans pour les  
personnes majeures.*Les demandes de passeport doivent se faire à la mairie  
de Millau. Prendre rendez-vous au 05 65 59 50 53.***Pièces à fournir :** 2 photos d'identité conformes aux  
normes, justificatif d'identité (ancien passeport et la carte  
nationale d'identité), justificatif de domicile de moins de  
3 mois, 1 copie d'acte de naissance de moins de 3 mois (si  
le passeport est périmé depuis plus de 2 ans) et timbres  
fiscaux.**La carte grise :**Toute demande de certificat d'immatriculation d'un véhi-  
cule peut être déposée en mairie.**Pièces à fournir :** demande de certificat d'immatricula-  
tion, déclaration de cession d'un véhicule, copie du con-  
trôle technique, copie de la pièce d'identité, justificatif de  
domicile de moins de 3 mois, chèque à l'ordre de M. le  
régisseur des recettes et certificat de non gage.*Pour un changement d'adresse la demande d'immatricu-  
lation est gratuite.***Urbanisme :**Tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment  
doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie ( réfec-  
tion de toiture, ravalement de façade, changement de me-  
nuiseries, installation d'un abri de jardin...), le délai  
d'instruction est généralement de un mois pour une dé-  
claration préalable et de deux mois pour un permis de  
construire.**Recensement citoyen :**les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser  
dans les trois mois qui suivent leur 16e anniversaire.**Inscription sur liste électorale :**vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales tout le  
long de l'année, cependant sachez que vous avez jusqu'au  
31 décembre de cette même année pour que cette inscrip-  
tion soit effective au 1er mars de l'année suivante.**Conditions d'inscription :** il faut être âgé de 18 ans  
révolus et être de nationalité française.**Pièces à fournir :** pièce d'identité (carte nationale  
d'identité ou passeport) et justificatif de domicile  
(quittance de loyer ou facture EDF par exemple).**Eau - Assainissement :**

Signaler tout changement d'adresse de compteur d'eau.



# encart budget bulletin municipal

n° 23  
été 2019

## Budget communal

Le budget 2019 est un budget de reconduction, sans modification substantielles des dépenses.

En recette on note une diminution des atténuations de charges (remboursements de salaire des contrats aidés) ainsi que des produits de services (remboursement par le budget annexe de Noria des salaires)

Reconduction des taux d'imposition :

- Taxe d'habitation 10.94%
- Taxe sur foncier bâti : 8.69%
- Taxe sur foncier non bâti : 46.26%

Le budget d'exploitation permet de dégager un virement à la section d'investissement de 110 595€.

Le budget d'investissement prévoit le prolongement des travaux initiés en 2018.

Il intègre un report de déficit de l'année précédente.

Section de fonctionnement		2015	2016	2017	2018	Bp 2019
<b>Dépenses</b>						
O11	Charges à caractère général	188 987,65 €	196 948,73 €	221 678,73 €	202 505,86 €	211 350,00 €
O12	Charges de personnel	304 003,25 €	319 892,94 €	340 898,94 €	329 117,09 €	323 200,00 €
O14	Atténuation de produits			1 238,00 €	565,00 €	1 000,00 €
O42	Opération d'ordre entre sections		110 148,92 €	37,23 €	1 271,70 €	2 000,00 €
O65	Autres charges de gestion courante	120 940,24 €	124 211,99 €	98 774,12 €	103 404,64 €	102 534,00 €
O66	Charges financières	21 899,85 €	21 243,26 €	17 173,79 €	15 752,62 €	21 800,00 €
O67	Charges exceptionnelles		1 997,08 €		700,00 €	700,00 €
O23	Virement à la section d'investissement					110 595,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>635 830,99 €</b>	<b>774 442,92 €</b>	<b>679 800,81 €</b>	<b>653 316,91 €</b>	<b>773 179,00 €</b>
<b>RECETTES</b>						
O13	Atténuation de charges	19 893,47 €	11 954,55 €	28 488,99 €	28 693,01 €	12 000,00 €
O70	Produits des services	88 823,11 €	90 403,33 €	100 842,89 €	96 027,88 €	53 900,00 €
O73	Impôts et taxes	342 612,39 €	365 532,26 €	361 297,90 €	396 423,18 €	393 254,00 €
O74	dotations et participations	272 171,39 €	250 119,86 €	243 875,00 €	248 399,31 €	262 025,00 €
O75	Autres produits de gestion courante	147 604,97 €	51 501,84 €	45 116,60 €	55 134,45 €	52 000,00 €
O76	Produits financiers			5,17 €	4,97 €	
O77	Produits exceptionnels	656,19 €	112 364,00 €	5 565,73 €	6 516,96 €	
<b>TOTAL</b>		<b>871 761,52 €</b>	<b>881 875,84 €</b>	<b>785 192,28 €</b>	<b>831 199,76 €</b>	<b>773 179,00 €</b>
<b>résultat comptable</b>		<b>235 930,53 €</b>	<b>107 432,92 €</b>	<b>105 391,47 €</b>	<b>177 882,85 €</b>	<b>- €</b>
OO2	Excédent reporté				2 539,85 €	
<b>RESULTAT</b>		<b>235 930,53 €</b>	<b>107 432,92 €</b>	<b>105 391,47 €</b>	<b>180 422,70 €</b>	<b>- €</b>
Section d'investissement		2015	2016	2017	2018	Bp 2019
<b>DEPENSES</b>						
O41	Opérations patrimoniales		34 919,15 €	5 910,00 €	344,45 €	221 703,00 €
O10	Dotations, fonds divers & réserves			1 815,81 €		
O16	Remboursement d'emprunt	52 132,43 €	48 440,18 €	49 751,82 €	40 560,69 €	60 500,00 €
O20	Immobilisation incorporelle		1 620,00 €			
204	Sub équipement org public			15 151,30 €	4 000,00 €	8 800,00 €
O21	Immobilisation corporelle	369 007,90 €	102 125,75 €	66 240,17 €	358 328,84 €	1 185 167,89 €
O23	Travaux en cours					
<b>TOTAL</b>		<b>421 140,33 €</b>	<b>187 105,08 €</b>	<b>138 869,10 €</b>	<b>403 233,98 €</b>	<b>1 476 170,89 €</b>
<b>RECETTES</b>						
O13	Subvention d'investissement	112 453,04 €	13 512,00 €		8 827,00 €	312 807,00 €
O20	Immobilisation incorporelle		34 919,15 €			
O40	Opération d'ordre entre sections		110 148,92 €	37,23 €	1 271,70 €	2 000,00 €
O41	Opérations patrimoniales			5 910,00 €	344,45 €	221 703,00 €
O10	Dotations	311 735,88 €	318 471,34 €	118 783,67 €	125 503,20 €	193 422,70 €
O16	Emprunts	300 000,00 €				683 500,00 €
O21	Virement de la section de fonctionnement					110 595,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>724 188,92 €</b>	<b>477 051,41 €</b>	<b>124 730,90 €</b>	<b>135 946,35 €</b>	<b>1 524 027,70 €</b>
<b>résultat comptable</b>		<b>303 048,59 €</b>	<b>289 946,33 €</b>	<b>- 14 138,20 €</b>	<b>- 267 287,63 €</b>	<b>47 856,81 €</b>
OO1	Déficit reporté	359 425,90 €	56 377,31 €			47 856,81 €
OO2	Excédent reporté			233 569,02 €	219 430,82 €	
<b>RESULTAT</b>		<b>- 56 377,31 €</b>	<b>233 569,02 €</b>	<b>219 430,82 €</b>	<b>- 47 856,81 €</b>	<b>0,00 €</b>

	Dépenses	Financement			Total
		Subvention	Emprunt	Auto financement	
Aménagement de La roque	184 000,00 €		184 000,00 €		184 000,00 €
Gendarmerie	21 000,00 €			21 000,00 €	21 000,00 €
Ecole	752 000,00 €	312 807,00 €	439 193,00 €		752 000,00 €
Enfouissement des réseaux	57 000,00 €		30 150,00 €	26 850,00 €	57 000,00 €
Voirie	28 000,00 €			28 000,00 €	28 000,00 €
Divers	10 000,00 €			10 000,00 €	10 000,00 €
Eclairage public	12 000,00 €			12 000,00 €	12 000,00 €
Réseau eau pluviale	50 000,00 €		30 157,00 €	19 843,00 €	50 000,00 €
Matériel atelier	18 167,89 €			18 167,89 €	18 167,89 €
Cloches eglise	29 000,00 €			29 000,00 €	29 000,00 €
Adressage	24 000,00 €			24 000,00 €	24 000,00 €
<b>Total</b>	<b>1 185 167,89 €</b>	<b>312 807,00 €</b>	<b>683 500,00 €</b>	<b>188 860,89 €</b>	<b>1 185 167,89 €</b>

Investissements  
prévus pour  
2019

## Budget Maison de l'eau

Section de fonctionnement		2015	2016	2017	2018	BP 2019
<b>Dépenses</b>						
O11	Charges à caractère général	42 429,65 €	41 546,87 €	47 573,96 €	42 163,14 €	21 800,00 €
O12	Charges de personnel	45 551,68 €	42 587,94 €	47 416,06 €	33 069,07 €	- €
O23	Virement a la section d'investissement					113 100,00 €
O65	Autres charges de gestion courante			0,07 €		100,00 €
O66	Charges financières	222,58 €				
O67	Charges exceptionnelles		13 257,71 €		150,00 €	
<b>TOTAL</b>		<b>88 203,91 €</b>	<b>97 392,52 €</b>	<b>94 990,09 €</b>	<b>75 382,21 €</b>	<b>135 000,00 €</b>
<b>RECETTES</b>						
O13	Atténuation de charges	8 768,98 €	8 776,00 €	9 500,52 €		
O70	Produits des services	40 876,55 €	53 513,75 €	50 431,28 €	41 768,49 €	42 000,00 €
O73	Impôts et taxes	1 350,00 €				
O74	dotations et participations	83 000,00 €	87 428,56 €	35 000,00 €	63 000,00 €	33 000,00 €
O75	Autres produits de gestion courante	6 021,61 €	4 500,00 €	150,00 €	1,20 €	
O77	Produits exceptionnels	9 426,09 €	9 844,61 €		500,00 €	
O42	Opérations d'ordre entre sections					60 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>149 443,23 €</b>	<b>164 062,92 €</b>	<b>95 081,80 €</b>	<b>105 269,69 €</b>	<b>135 000,00 €</b>
<b>résultat comptable</b>		<b>61 239,32 €</b>	<b>66 670,40 €</b>	<b>91,71 €</b>	<b>29 887,48 €</b>	<b>- €</b>
O02	Excédent reporté					
<b>RESULTAT</b>		<b>61 239,32 €</b>	<b>66 670,40 €</b>	<b>91,71 €</b>	<b>29 887,48 €</b>	<b>- €</b>
Section d'investissement		2015	2016	2017	2018	BP 2019
<b>DEPENSES</b>						
O16	Remboursement d'emprunt	37 626,45 €	26 678,57 €	26 678,57 €	26 678,57 €	26 700,00 €
O40	Opérations d'ordre entre sections					60 000,00 €
O21	Immobilisation corporelle	11 138,68 €	17 752,82 €	3 028,05 €	5 354,40 €	19 270,04 €
<b>TOTAL</b>		<b>48 765,13 €</b>	<b>44 431,39 €</b>	<b>29 706,62 €</b>	<b>32 032,97 €</b>	<b>105 970,04 €</b>
<b>RECETTES</b>						
O21	Virement de la section d'exploitation					113 100,00 €
O10	Dotations	63 991,13 €	61 239,32 €	66 670,40 €	91,71 €	29 887,48 €
<b>TOTAL</b>		<b>63 991,13 €</b>	<b>61 239,32 €</b>	<b>66 670,40 €</b>	<b>91,71 €</b>	<b>142 987,48 €</b>
<b>résultat comptable</b>		<b>15 226,00 €</b>	<b>16 807,93 €</b>	<b>36 963,78 €</b>	<b>- 31 941,26 €</b>	<b>37 017,44 €</b>
O01	Déficit reporté	74 073,89 €	58 847,89 €	42 039,96 €	5 076,18 €	37 017,44 €
<b>RESULTAT</b>		<b>- 58 847,89 €</b>	<b>- 42 039,96 €</b>	<b>- 5 076,18 €</b>	<b>- 37 017,44 €</b>	<b>0,00 €</b>

Il a été décidé de ne pas ouvrir le musée en 2019.

En dépense seules sont gardées les dépenses d'entretien du bâtiment : électricité, contrat d'entretien assurance, impôts.

En recette la subvention de la commune est de 20 000€ et 13 000€ du département, la subvention de la commune est prévue au cas où des travaux soient faits sur la microcentrale afin de compenser d'éventuelles dépenses d'investissement.

On constate aussi la reprise de provision qui avait été faite dans le cadre du litige avec le parc, dans l'attente des procédures contentieuses, l'annulation du titre de recette n'est pas constatée en dépenses car la commune maintient la réalité de la prestation effectuée correspondante au titre de recette.

## Budget de l'eau

Section de fonctionnement		2015	2016	2017	2018	BP 2019
<b>Dépenses</b>						
O11	Charges à caractère général	103 713,27 €	104 282,83 €	108 046,25 €	119 375,64 €	128 820,00 €
O12	Charges de personnel	28 823,66 €	28 494,40 €	28 934,90 €	29 150,97 €	30 000,00 €
O14	Atténuations de produits	24 901,00 €	21 319,00 €	23 529,00 €	22 283,00 €	22 600,00 €
O23	Virement a la section d'investissement					9 970,00 €
O42	Opération d'ordre entre sections	22 852,49 €	38 866,96 €	26 331,26 €	27 712,46 €	23 250,00 €
O65	Autres charges de gestion courante		524,96 €	2 088,33 €	1 918,66 €	2 010,00 €
O66	Charges financières	918,96 €	750,48 €	574,67 €	391,21 €	400,00 €
O67	Charges exceptionnelles	104 080,77 €	1 138,46 €	713,78 €	986,16 €	1 010,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>285 290,15 €</b>	<b>195 377,09 €</b>	<b>190 218,19 €</b>	<b>201 818,10 €</b>	<b>218 060,00 €</b>
<b>RECETTES</b>						
O70	Produits des services	190 201,28 €	187 293,28 €	196 871,41 €	213 696,80 €	216 800,00 €
O77		40,61 €				
O42	Opération d'ordre entre sections	4 152,35 €	968,95 €	1 251,75 €	1 251,75 €	1 260,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>194 394,24 €</b>	<b>188 262,23 €</b>	<b>198 123,16 €</b>	<b>214 948,55 €</b>	<b>218 060,00 €</b>
<b>Résultat comptable</b>		<b>- 90 895,91 €</b>	<b>- 7 114,86 €</b>	<b>7 904,97 €</b>	<b>13 130,45 €</b>	<b>- €</b>
O01	Déficit reporté					
O02	Excédent reporté	115 166,42 €	24 270,51 €	17 155,65 €	25 060,62 €	
<b>RESULTAT</b>		<b>24 270,51 €</b>	<b>17 155,65 €</b>	<b>25 060,62 €</b>	<b>38 191,07 €</b>	<b>- €</b>

Il s'agit d'un budget en reconduction.

La section d'exploitation dégage un virement à la section d'investissement de 99 70€

Section d'investissement						
DEPENSES						
O40	Opération d'ordre entre sections	4 152,35 €	968,95 €	1 251,75 €	1 251,75 €	1 260,00 €
O16	Remboursement d'emprunt	3 873,16 €	4 041,64 €	4 217,45 €	4 400,91 €	4 600,00 €
O21	Immobilisation corporelle	41 526,24 €	6 448,40 €	115 280,49 €	64 212,89 €	165 149,00 €
O23	Travaux en cours					
<b>TOTAL</b>		<b>49 551,75 €</b>	<b>11 458,99 €</b>	<b>120 749,69 €</b>	<b>69 865,55 €</b>	<b>171 009,00 €</b>
RECETTES						
O10	Dotations					38 191,07 €
O13	Subvention d'investissement	29 068,37 €	1 414,00 €			84 000,00 €
O16	Emprunt					7 878,98 €
O21	Virement de la section d'exploitation					9 970,00 €
O28	Ammortissements	22 852,49 €	38 866,96 €	26 331,26 €	27 712,46 €	23 250,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>51 920,86 €</b>	<b>40 280,96 €</b>	<b>26 331,26 €</b>	<b>27 712,46 €</b>	<b>163 290,05 €</b>
<b>Résultat comptable</b>		<b>2 369,11 €</b>	<b>28 821,97 €</b>	<b>- 94 418,43 €</b>	<b>- 42 153,09 €</b>	<b>- 7 718,95 €</b>
OO1	Excédent reporté	113 099,39 €	115 468,50 €	144 290,47 €	49 872,04 €	7 718,95 €
<b>RESULTAT</b>		<b>115 468,50 €</b>	<b>144 290,47 €</b>	<b>49 872,04 €</b>	<b>7 718,95 €</b>	<b>- 0,00 €</b>

En dépenses sont budgétisées la fin de la réalisation des réseaux de Seingleys ainsi que des opérations de protection des captages avec les subventions s'y afférant.

## Budget assainissement

Il s'agit d'un budget de reconduction qui dégage un virement à la section d'investissement de 42100 €.

Section de fonctionnement		2015	2016	2017	2018	BP 2019
Dépenses						
O11	Charges à caractère général	25 846,37 €	20 018,67 €	20 205,58 €	24 265,10 €	29 000,00 €
O12	Charges de personnel	3 200,00 €	3 166,05 €	3 215,00 €	3 239,00 €	3 400,00 €
O23	Virement à la section d'investissement					42 100,00 €
O42	Opération d'ordre entre sections	43 715,01 €	50 222,90 €	44 864,68 €	46 404,79 €	46 300,00 €
O62	Frais télécom		44,00 €			
O66	Charges financières	8 090,93 €	6 801,43 €	5 454,66 €	5 622,74 €	3 710,00 €
O65	Autres charges de gestion courante			0,73 €		50,00 €
O67	Charges exceptionnelles					500,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>80 852,31 €</b>	<b>80 253,05 €</b>	<b>73 740,65 €</b>	<b>79 531,63 €</b>	<b>125 060,00 €</b>
RECETTES						
O70	Produits des services	83 344,81 €	82 071,37 €	88 909,75 €	99 615,04 €	100 860,00 €
O74	dotations et participations	3 468,00 €	3 227,00 €		4 781,00 €	4 500,00 €
O75	Autres produits de gestion courante				0,71 €	
O42	Opération d'ordre entre sections	18 718,88 €	29 886,03 €	21 736,38 €	19 639,38 €	19 700,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>105 531,69 €</b>	<b>115 184,40 €</b>	<b>110 646,13 €</b>	<b>124 036,13 €</b>	<b>125 060,00 €</b>
<b>résultat comptable</b>		<b>24 679,38 €</b>	<b>34 931,35 €</b>	<b>36 905,48 €</b>	<b>44 504,50 €</b>	<b>- €</b>
OO2	Excédent reporté					
<b>RESULTAT</b>		<b>24 679,38 €</b>	<b>34 931,35 €</b>	<b>36 905,48 €</b>	<b>44 504,50 €</b>	<b>- €</b>

En dépense on note la fin de la tranche d'assainissement de Seingleys ainsi que les subventions afférentes.

Section d'investissement		2015	2016	2017	2018	BP 2019
DEPENSES						
O40	Opération d'ordre entre sections	18 718,88 €	29 886,03 €	21 736,38 €	19 639,38 €	19 700,00 €
O41	Oprérations patrimoniales		3 900,00 €			
O16	Remboursement d'emprunt	27 327,00 €	28 527,22 €	19 313,55 €	20 091,19 €	21 000,00 €
O21	Immobilisation corporelle	12 093,25 €	13 953,00 €	33 131,00 €	71 595,96 €	193 583,51 €
O23	Travaux en cours			670,00 €		8 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>58 139,13 €</b>	<b>76 266,25 €</b>	<b>74 850,93 €</b>	<b>111 326,53 €</b>	<b>242 283,51 €</b>
RECETTES						
O13	Subvention d'investissement	69 949,06 €			35 532,30 €	120 292,00 €
O21	Virement de la section d'exploitation					42 100,00 €
O40	Opération d'ordre entre sections	43 715,01 €	50 222,90 €	44 864,68 €	46 404,79 €	46 300,00 €
O41	Oprérations patrimoniales		3 900,00 €			
O10	Dotations	33 214,55 €	24 679,38 €	34 931,35 €	36 905,48 €	44 504,50 €
O16	Emprunts					
<b>TOTAL</b>		<b>146 878,62 €</b>	<b>78 802,28 €</b>	<b>79 796,03 €</b>	<b>118 842,57 €</b>	<b>253 196,50 €</b>
<b>résultat comptable</b>		<b>88 739,49 €</b>	<b>2 536,03 €</b>	<b>4 945,10 €</b>	<b>7 516,04 €</b>	<b>10 912,99 €</b>
OO1	Déficit reporté	114 649,65 €	25 910,16 €	23 374,13 €	18 429,03 €	10 912,99 €
<b>RESULTAT</b>		<b>- 25 910,16 €</b>	<b>- 23 374,13 €</b>	<b>- 18 429,03 €</b>	<b>- 10 912,99 €</b>	<b>- 0,00 €</b>

# Budget station service

Section de fonctionnement		2015	2016	2017	2018	BP 2019
<b>Dépenses</b>						
O11	Charges à caractère général	264 677,38 €	272 859,23 €	289 985,12 €	286 444,31 €	293 682,64 €
O12	Charges de personnels		2 849,24 €	3 119,36 €	3 103,90 €	3 200,00 €
O13	STOCKS	16 904,68 €	21 228,39 €	17 881,48 €	21 694,05 €	16 200,00 €
O23	Virement a la section d'investissement					21 871,60 €
O42	Opération d'ordre entre sections	16 881,20 €	16 881,20 €	13 677,09 €	802,00 €	1 436,00 €
O65	Autres charges de gestion courantes			2,06 €	3,28 €	10,00 €
O66	Charges financières	73,18 €	44,24 €	28,73 €	19,62 €	20,00 €
O67	Charges exceptionnelles					
<b>TOTAL</b>		<b>298 536,44 €</b>	<b>313 862,30 €</b>	<b>324 693,84 €</b>	<b>312 067,16 €</b>	<b>336 420,24 €</b>
<b>RECETTES</b>						
O13	Atténuation de charges	21 228,39 €	17 881,48 €	21 694,05 €	16 135,06 €	17 000,00 €
O70	Vente de produits	286 667,55 €	278 758,15 €	277 974,89 €	302 851,09 €	304 153,00 €
O74	dotations et participations			25 000,00 €		
O75	Autres produits de gestion courante	2,99 €				
O77	Produits exceptionnels	2 671,66 €				
O42	Opération d'ordre entre sections	12 514,00 €	12 514,00 €	10 814,00 €	1 152,46 €	
<b>TOTAL</b>		<b>323 084,59 €</b>	<b>309 153,63 €</b>	<b>335 482,94 €</b>	<b>320 138,61 €</b>	<b>321 153,00 €</b>
<b>Résultat comptable</b>		<b>24 548,15 €</b>	<b>- 4 708,67 €</b>	<b>10 789,10 €</b>	<b>8 071,45 €</b>	<b>- 15 267,24 €</b>
OO1	Déficit reporté	23 432,79 €		3 593,31 €		
OO2	Excédent reporté		1 115,36 €		7 195,79 €	15 267,24 €
<b>RESULTAT</b>		<b>1 115,36 €</b>	<b>- 3 593,31 €</b>	<b>7 195,79 €</b>	<b>15 267,24 €</b>	<b>- €</b>
<b>Section d'investissement</b>						
<b>DEPENSES</b>						
O40	Opération d'ordre entre sections	12 514,00 €	12 514,00 €	10 814,00 €	1 152,46 €	
O16	Remboursement d'emprunt	1 460,22 €	1 480,52 €	1 492,92 €	1 502,02 €	1 520,00 €
O21	Immobilisations corporelles				6 352,00 €	22 383,52 €
<b>TOTAL</b>		<b>13 974,22 €</b>	<b>13 994,52 €</b>	<b>12 306,92 €</b>	<b>9 006,48 €</b>	<b>23 903,52 €</b>
<b>RECETTES</b>						
O28	Ammortissements	16 881,20 €	16 881,20 €	13 677,09 €	802,00 €	1 436,00 €
O21	Virement de la section d'exploitation					21 871,60 €
<b>TOTAL</b>		<b>16 881,20 €</b>	<b>16 881,20 €</b>	<b>13 677,09 €</b>	<b>802,00 €</b>	<b>23 307,60 €</b>
<b>Résultat comptable</b>		<b>2 906,98 €</b>	<b>2 886,68 €</b>	<b>1 370,17 €</b>	<b>- 8 204,48 €</b>	<b>- 595,92 €</b>
OO1	Déficit reporté					
OO2	Excédent reporté	1 636,57 €	4 543,55 €	7 430,23 €	8 800,40 €	595,92 €
<b>RESULTAT</b>		<b>4 543,55 €</b>	<b>7 430,23 €</b>	<b>8 800,40 €</b>	<b>595,92 €</b>	<b>- 0,00 €</b>

Le budget de fonctionnement est un budget de reconduction.

Il est prévu une légère hausse en dépense de carburant par rapport à ce qui a été constaté en 2018 (+ 7000€), notamment en prévision des hausses de tarif ; cette hausse est compensée par une augmentation des recettes.

Commune de Saint-Jean du Bruel  
Bulletin municipal n° 23  
été 2019

Directeur de Publication  
Henri Regord, maire  
Comité de rédaction  
conseil municipal  
Documents comptables  
Aurélié Masson

Maquette et infographie  
R. Camboullives

Lou País saint-jeantais  
<http://loupaissaintjeantais.blogspot.fr/>

